fédération des services publics la cgt
TERRITORIAUX DE L' ALBIGEOIS

À
Madame le Maire d'Albi
Présidente de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois
16 rue de l'Hôtel de Ville
81000 ALBI

Albi, le 28 octobre 2026,

**Objet :** Préavis de grève pour les journées du 5 au 30 novembre 2026, couvrant l'ensemble des agents de la Ville d'Albi, Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, du CCAS, du Musée Toulouse-Lautrec.
Lettre ouverte

Madame la Maire-Présidente,

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéens aux étudiants en passant par les travailleurs et retraités, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée. Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

Dans le même temps, l'inflation continue de peser lourdement sur le pouvoir d'achat des agents territoriaux. Les faibles revalorisations salariales intervenues ces dernières années demeurent insuffisantes pour compenser les pertes accumulées. De nombreux agents ne parviennent plus à vivre dignement de leur travail alors qu'ils assurent des missions essentielles à la cohésion sociale et au fonctionnement de la République.

Sur le plan national, face à l'irresponsabilité et à l'entêtement d'un gouvernement préférant la dérive autoritaire au dialogue social, la quasi-totalité des organisations syndicales appellent à une **mobilisation massive interprofessionnelle le jeudi 5 novembre, portant les revendications suivantes pour ce qui concerne la Fonction publique** :
– Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
– Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
– Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
– L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
– L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;
– L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtimentaire).

Syndicat GT des Territoriaux de l'Albigeois
5 rue de Metz – 81000 ALBI
Tel : 06 86 15 47 00 - Mel : cgt-territoriaux.albigeois@wanadoo.fr

**Pour ce qui concerne les agents de la Ville d'Albi et de l'Agglomération, nous vous avons écrit deux fois, le 30 avril et le 16 septembre**, pour vous demander de mettre en place une concertation entre l'administration et les représentants du personnel sur les mesures d'urgence qui pourraient être mises en place pour sortir un tant soit peu les agents de l'appauvrissement.
À ce jour, nous n'avons aucune réponse officielle de votre part ni de votre administration.

Nous rappelons donc pour la troisième fois les revendications des agents portées par notre syndicat, dont nous voulons discuter dans le cadre du dialogue social :
- les **solutions pouvant immédiatement et quasiment sans coût être mises en place ou étendues pour limiter les déplacements avec des véhicules personnels** : élargissement du télétravail, adaptation des horaires des agents pour favoriser les transports en commun et le covoiturage, campagne de communication pour mettre en avant les services de covoiturage promus par l'Agglo, gestion rationalisée et davantage partagée du pool de véhicules de service, notamment pour les agents d'astreinte…
- des **mesures d'urgence assorties de décisions pérennes concernant les salaires**, pour la partie qui vous incombe, à savoir le RIFSEEP.
Lors de la rencontre que nous avons eue avec nos deux élues aux Ressources humaines, le 7 octobre, nous avons exprimé une demande précise : une prime exceptionnelle (ou une hausse ponctuelle de la prime de novembre) de **1000 euros pour agents de cat. C, 800 pour les B, 500 pour les A**.
Lors du conflit qui nous a opposés et à l'issue duquel nous avons obtenu des augmentations de l'IFSE pour tous les agents fin 2024, il était entendu que nous devions revenir à la table des négociations en 2026. Au vu de l'urgence, nous demandons une nouvelle fois que ces négociations s'ouvrent sans délai.
Pour la CGT, elles doivent permettre de balayer toutes les composantes salariales sur lesquelles vous pouvez agir : **IFSE et autres primes et indemnités, prime annuelle de juin et novembre, ainsi que les autres mesures d'aide au pouvoir de vivre telles que la participation à la mutuelle et à la prévoyance, l'attribution des ticket-resto, aide au stationnement**, etc.
- la **hausse des enveloppes dévolues aux aides et secours social** distribuées par l'assistante sociale et le CAS, ainsi qu'à l'aide aux loisirs organisée par le COS, car immanquablement les besoins vont aller croissants.

Ces **revendications locales doivent impérativement aboutir, et votre silence n'a que trop duré.**

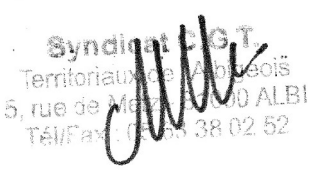
Aussi, nous appelons les agents contractuels et titulaires des collectivités couvertes par notre syndicat (Ville d'Albi, Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, CCAS, Musée Toulouse-Lautrec) à répondre massivement à notre appel à **cesser le travail le 5 novembre et se joindre à toute action** de mobilisation organisée ce jour-là dans le Tarn, ainsi qu'à toute autre action de mobilisation dans le courant du mois de novembre.

Ce préavis de grève est reconductible. Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour les journées allant du 5 novembre 2025 au 30 novembre 2026 inclus, de 0 à 24 heures.

Pendant la durée du préavis, notre syndicat participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément au terme de l'article L 2512-2 du Code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire-Présidente, l'assurance de nos respectueuses considérations.

La Secrétaire générale du syndicat CGT des Territoriaux de l'Albigeois,
**Magali Michot**




Syndicat GT des Territoriaux de l'Albigeois
5 rue de Metz – 81000 ALBI
Tel : 06 86 15 47 00 - Mel : cgt-territoriaux.albigeois@wanadoo.fr